

Classement des zones de production de coquillages - Arrêté du 27/12/2016 Groupe 3 (bivalves non fouisseurs : huîtres, moules)

Légende :

-  Bassin versant SAGE Sud Cornouaille
-  Commune
-  Station de prélèvements (REMI)
- Classement_groupe3**
-  A
-  B
-  Non classé
-  Zones conchylicoles à enjeux

